JUMEAUVILLE



bulletin municipal

Chers Administrés,

La nouvelle équipe du Conseil Municipal a l'intention de continuer de vous informer de la vie communale. Nous espérons que vous réserverez un bon accueil à notre bulletin.

Les travaux de restauration du Foyer Polyvalent se terminent; les peintres sont là et dans une quinzaine de jours nous pourrons nous y installer.

Le Conseil a décidé d'implanter le tennis derrière le Foyer, les travaux de terrassement sont en cours et si le mauvais temps ne gêne pas les entreprises, dès le 14 Juillet prochain les joueurs pourront faire un essai ! Une réunion des personnes intéressées aura lieu prochainement afin d'organiser le fonctionnement de cette activité.

La place publique est garnie de fleurs, je demande à tous de les respecter; malheureusement des dégradations ont encore eu lieu sur des bâtiments communaux et je regrette d'avoir été obligé de sévir.

Dès maintenant, je vous informe que pendant la période des vacances, c'est-à-dire du 1er Août au 4 Septembre, la Mairie sera fermée et seule une permanence sera assurée le mardi soir de 18 à 19 heures. En cas d'urgence voir Monsieur le Maire ou l'un des Adjoints.

Nous avons confié le balayage de la Grande Rue à une entreprise qui effectuera ce travail le deuxième vendredi de chaque mois.

Notre repas annuel, organisé pour les Anciens, aura lieu à LONGNES le 26 Juin prochain. Nous espérons que vous serez nombreux à les accompagner et leur manifester votre sympathie.

Vous trouverez des informations plus complètes à l'intérieur de ce bulletin, je remercie ceux qui ont bien voulu y collaborer et je puis vous assurer que l'ensemble du Conseil Municipal, fort de la confiance que vous lui avez accordée, fera de son mieux pour vous rendre la vie agréable au sein du village.

Le Maire.

J. (C)

Le Conseil Municipal issu du scrutin des 6 et 13 Mars 1983 a été installé par Monsieur COCHIN Julien, réélu Maire le 18 Mars 1983.

Le nouveau Conseil est ainsi composé :

M. COCHIN	Julien	Maire	Le Logis
M. LEGOUX	Raymond	1er Adjoint	132 Grande Rue
M. DENISARD	Bernard	2ème Adjoint	23 Rue d'Hargeville
M. KERVICHE	Jean-Claude	8	21 Rue d'Hargeville
M. BAILLON	Michel		11 Clos des Vergers
M. SEIGE	Pierre		26 Clos des Vergers
M. LEMAITRE	Jean-Berna:	rd	15 Rue des Rosiers
Mme FIALAIRE	Bernadette		104 Grande Rue
Mme POTTIER	Odette		14 Clos des Vergers
M. GIROUARD	Gil		88 Grande Rue
M. PIEDNOEL	Gérard		37 Grande Rue
Mme LEJARD	Joëlle		3 Grande Rue
Mme LEMARIE	Mireille		84 Grande Rue
M. GOMMERAT	Maurice		77 Grande Rue
Mme CHEVALIER	And rée		21 Rue de Pichelou

Les nouveaux conseillers se sont répartis dans les commissions de la façon suivante :

- S.I.V.O.M. de la REGION D'ARNOUVILLE

M. COCHIN Julien

M. LEMAITRE Jean-Bernard

- BUREAU D'AIDE SOCIALE :

M. COCHIN Julien Président

M. PIEDNOEL Gérard M. LEGOUX Raymond Mme LEMARIE Mireille Mme FIALAIRE Bernadette

- CAISSE DES ECOLES :

M. COCHIN Julien Président Mme FIALAIRE Bernadette M. GOMMERAT Maurice Mme CHEVALIER Andrée

- SYNDICAT D'ELECTRICITE de BOINVILLE-EN-MANTOIS :

M. LEGOUX Raymond

M. BAILLON Michel

- SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE :

M. KERVICHE Jean-Claude M. SEIGE Pierre

- SYNDICAT DES EAUX DES YVELINES :

M. COCHIN Julien

Mme FIALAIRE Bernadette

- FINANCES M. COCHIN Julien

M. DENISARD Bernard

M. SEIGE Pierre

M. BAILLON Michel Mme CHEVALIER Andrée

- JEUNESSE ET SPORT M. COCHIN Julien

M. BAILLON Michel

M. GIROUARD Gil

M. SEIGE Pierre

Mmc CHEVALIER Andrée

- TRAVAUX ET VOIRIE M. COCHIN Julien

M. LEGOUX Raymond

M. DENISARD Bernard

M. SEIGE Pierre Mme POTTIER Odette

- LOGEMENT et URBANISME... M. COCHIN Julien

M. KERVICHE Jean-Claude M. BAILLON Michel

M. LEMAITRE Jean-Bernard Mme CHEVALIER Andrée

- COMITE DES FETES

Tout le Conseil Municipal

- INFORMATIONS

M. LEMAITRE Jean-Bernard Mme LEJARD Joëlle

Mme POTTIER Odette Mme CHEVALIER Andrée

Messieurs BAILLON et SEIGE ont été élus Vice Président des commissions de transport scolaire et du Syndicat d'Electricité.

BUDGET PRIMITIF 1983

Les recettes et les dépenses à la section de fonctionnement s'équilibrent à la somme de: 601.048 Frs

Les recettes et les dépenses à la section d'investissement s'équilibrent à la somme de: 61.426 Frs

AU CONSEIL MUNICIPAL

A la date de parution de ce bulletin d'information, la plupart des commissions se sont déjà réunies. Elles ont commencé leurs travaux de gestion, et proposé parfois le cadre de leurs projets.

Le Conseil Municipal a tenu deux importantes séances. Un certain nombre de travaux ont été décidés:

Jans le cadre du SIVOM intercommunal

- La mare lu Clos de Pierre, qui sert de retenue à l'écoulement des eaux pluviales, va être curée, restaurée; les murets seront remontés.
- Une bouche avaloir sera installée au croisement de la route de Goussonville et de la Cavée.
- Au bout du Village, en direction de Mantes, les eaux pluviales, qui s'écoulent dans un fossé, seront canalisées.

Pour ce qui concerne les trous en formation :

- La VOIRIE sera entretenue selon les modalités retenues les années précédentes. Les gravillons enrobés de bitume seront achetés par la Commune et mis en place par le cantonnier, Monsieur VILAIN, et Monsieur COCHER.

Le Tennis

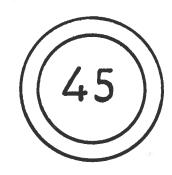
- Au cours de l'année 1982, à la suite d'une demande d'information formulée par la Mairie, plus de 80 habitants de Jumeauville s'étaient déclarés intéressés par l'ouverture d'un court de tennis. Une subvention de 90750 francs a été obtenue pour l'année 1983.
- Le tennis sera construit dés cet été sur le terrain attenant au Foyer Polyvalent. Le terrassement nécessaire permettra en outre, d'aménager une aire de jeux pour les enfants et de repos pour les joueurs derrière le chevet de l'église, et de tracer une sente en direction du cimetière.
- La Commune empruntera IOO.000 francs pour mener à bien les travaux. Le remboursement du capital et des intérêts sera couvert par les cotisations des adhérents à une association gérant le club de tennis.
- On peut penser que la construction de ce tennis et l'ouverture prochaine du Foyer Polyvalent représentent un pas très important dans l'animation permanente du Village.

LES DEMANDES URGENTES

En dépit du marquage récent de la chaussée dans la traversée du Village, il semble que la sécurité des véhicules, des piétons en général et des enfants en particulier, soient de plus en plus menacée. Cela est dû à l'exiguïté des trottoirs, à leur inexistence ou à leur mauvais état, et surtout à la vitesse excessive des véhicules empruntant la Grande Rue.

Nous demandons instamment aux habitants de la Commune de respecter la vitesse réglementaire de 45 kms/h.
Une étude va être demandée

Une étude va être demandée aux Ponts et Chaussées pour envisager tout moyen d'inciter les usagers à ralentir leur allure. (Installation de bandes de gravillons ou de pavés légèrement surélevés par exemple, aussi dénommés "gendarmes couchés").



A cet égard, la situation semblait particulièrement critique devant l'école des petits.

Les enfants et les parents attendant l'heure d'entrée ou de sortie, stationnent dans un virage sans grande visibilité et sur un trottoir étroit.

Dorénavant, en attendantl'ouverture de l'école, ou la fin des cours, parents et enfants seront autorisés à pénétrer dans le couloir menant à l'école. De façon à dégager la responsabilité des instituteurs, l'entrée légale de l'école est reculée de 5 mètres environ et matérialisée par une chaîne. Dans l'espace ainsi réservé, les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents.

Un programme d'entretien des trottoirs est étudié (gravillonnage). La réfection ou la création de trottoirs dans la Grande Rue vers Mantes sera entreprise, quand la reprise de la chaussée sera menée à bien.

L'éclairage Communal sera renforcé Ruelle Verte, en haut de Pichelou et dans la Grande Rue.

LE MOYEN TERME

Les demandes de subvention devant être déposées longtemps à l'avance, et l'élaboration des projets étant longue, le Conseil a dû s'interroger sur l'éventualité de travaux à prévoir pour les années à venir. Plusieurs propositions ont retenu l'attention:

Une Salle pour Tous

Pendant la campagne électorale, de nombreuses voix se sont élevées pour demander que soit envisagée la construction d'un grand local permettant le rassemblement de 200 à 250 personnes, soit pour des repas collectifs (comme la choucroute organisée par la Source), ou un repas agrémenté d'un spectacle (comme celui des Creusois organisé par le Comité des fêtes en 1982).

Le seul terrain Communal permettant la construction d'une telle salle, jouxte le cimetière; il a semblé délicat aux Conseillers d'y implanter une Salle des Fêtes. L'achat d'un autre terrain étant très hypothétique, et la construction d'un bâtiment neuf semblant fort onéreuse, la transformation de locaux existants pourrait peut-être, être envisagée.

Par exemple, le maintien de deux écoles séparées à Jumeauville ne semble pas impératif, et d'autant moins que des parents se sont émus de la ségrégation qui s'installe parfois entre les enfants fréquentant les deux écoles...

La réunion, selon des modalités à envisager, des deux classes dans l'école des petits, libérerait le rez-de-chaussée de la Mairie, qui présente une superficie tout à fait convenable. Le bâtiment est par ailleurs, comme chacun sait, implanté au centre du Village, et relié aux principaux réseaux.

Dans le même esprit, d'autres solutions peuvent être envisagées.

La mise en valeur des biens Communaux

Depuis plusieurs années déjà, un effort important a été consenti pour entretenir ou restaurer les biens Communaux laissés trop longtemps à l'abandon.

Grâce à l'octroi de nombreuses subventions, la part du financement supportée par la Commune est restée modeste. Il reste encore à faire, et le programme d'aménagement et d'amélioration sera poursuivi.

Le nouveau cimetière est bien nu. Il faudra y planter des arbres; une haie végétale devra être installée pour le séparer du terrain laissé vacant et permettre l'utilisation de celui-ci. Le toit et les portes du petit bâtiment abritant les pompes communales devront être restaurés.

Le lavoir est à juste titre le lieu le plus "visité" de Jumeauville. Mais sa toiture, mal restaurée, se dégrade à nouveau, le système de vidange est presque hors d'usage. Le pavement se descelle.

En outre, l'environnement immédiat pourrait être aménagé, de façon à mieux valoriser cette charmante construction. Des bancs, quelques arbustes, un arbre ou deux, pourraient être implantés, l'éclairage mieux adapté au site.

La circulation dans la rue des Rosiers pourrait être réglementée de façon à ménager une véritable Place où il ferait bon rester quelques instants.

UN PEU DE TOUT

* Le Conseil s'est ému de l'éventualité de la scolarisation secondaire des enfants de Jumeauville à Epône, où un nouveau Collège vient d'être inauguré.

Une motion, approuvée à l'unanimité, a été envoyée aux Inspecteurs départementaux et d'Académie pour refuser ce transfert, le maintien des élèves à Maule semblant mieux approprié.

* Sur proposition de Monsieur le Maire, <u>les tarifs des</u> concessions au cimetière sont portés à :

1500 % pour une concession à perpétuité 450 % pour une concession trentenaire.

Pour des raisons tenant à la jurisprudence, il a été décidé que la construction des caveaux ne pourra être effectuée que sur des concessions à perpétuité.

OEUVRES

* Tous les ans, des Associations reconnues d'utilité publique sont habilitées à organiser des journées nationales et quêtent sur la voie publique. Nous croyons utile de rappeler ci-dessous les raisons sociales et les numéros de compte de ces organismes.

- COMITE FRANÇAIS CONTRE LA FAIM	CCP PARIS 23 27 K
- LIGUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRE LE CANCER	CCP PARIS 3418 64
- ANCIENS COMBATTANTS "LE BLEUET DE FRANCE"	CCP PARIS 9000 08
- LA CROIX ROUGE FRANÇAISE	Crédit Agricole à Maule 040 90 25 001

* <u>UN CONTAINER</u> destiné à recevoir les emballages perdus en verre est mis en place au milieu de la Grande Rue. Cette récupération est faite au profit de la <u>Recherche contre le cancer</u> (une tonne de verre rapporte 65 h à la Ligue).

(Ne mettre ni capsules, ni autres corps étrangers dans la benne de ramassage).

* Récupération des annuaires :

Les PTT informent qu'à l'occasion de la remise des annuaires 1983, il sera possible de rapporter les annuaires périmés, dont le papier sera recyclé au profit de l'Association des familles d'enfants handicapés des PTT.

- * Le 17 Avril a eu lieu l'Opération Brioches au profit des handicapés de la région mantaise. A l'issue de cette journée, qui a connu un vif succès, les organisateurs prient de remercier les quêteurs bénévoles.
- * Monsieur l'Inspecteur des Impôts rappelle aux jeunes gens de plus de 18 ans qu'ils doivent établir une déclaration annuelle de revenus.
 - 1/ s'ils n'ont pas de revenus ils obtiendront de l'Administration un certificat de non-imposition,
 - 2/ s'ils ont des revenus, ils établiront une déclaration séparée ou conjointe avec celle de leurs parents, selon leur intérêt.

ACTIVITES COMMUNALES

Le 8 Mai a eu lieu la cérémonie habituelle rassemblant au monument aux morts les habitants de Jumeauville désireux de commémorer l'armistice de 1945. Une minute de silence a été observée par l'assistance après la lecture des noms des victimes des dernières guerres.

Les enfants des écoles, sous la conduite de Monsieur HOCQUET, ent chanté la Marseillaise. Monsieur COCHIN, Maire de JUMEAUVILLE, a donné lecture d'un message de Monsieur LAURAIN, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, évoquant le souvenir des victimes et le sens de l'engagement des vainqueurs de la seconde Guerre Mondiale, le souvenir de ces périodes sombres de notre histoire contemporaine permettant de mieux apprécier les idéaux de Liberté, d'Egalité et de Fraternité de notre République.

LE REPAS DES ANCIENS

Il aura lieu le <u>DIMANCHE 26 JUIN</u> au restaurant de LONGNES. Il réunit traditionnellement depuis plusieurs années les habitants de Jumeauville et leurs Anciens.

Le repas est offert par la municipalité aux personnes du village âgées de plus de 65 ans. Participation aux frais des accompagnateurs: 130 Fr Inscription en Mairie jusqu'au: Vendredi 17 Juin.

Menu:

Apéritif
Médaillon du Périgord
Saumon Nantua
Longe de veau forestière
Fromage
Omelette Norvégienne
Vin - Café - Liqueurs



* La <u>FETE COMMUNALE</u> aura lieu cette année les

23 - 24 et 25 Juillet

Auto-scooters, manèges, tirs, frites, garantis!

Bal le samedi soir!

On rappelle à l'occasion que M. DUFAS organise 3 Bals annuels dans la Commune.

* BIBLIOBUS

Pas d'orchidées pour Miss Blandish ce trimestre. C'est l'un des meilleurs "polars" neirs jamais écrits (J.H.Chase). Il est disponible à la Mairie avec l' Ecran démoniaque, pour les cinéphiles, Paris souterrain, pour les spélées prudents et une centaine d'autres titres!

Il ne reste qu'un homme sur la terre dans une foule de Vampires et c'est <u>Je suis une légende</u> (Matheson)

De la lecture pour tous les goûts et pour tous.

Emprunt et restitution aux heures d'ouverture de la Mairie.

(Ne gardez pas les livres trop longtemps...)

Le service du Bibliobus est gratuit. Profitez-en tous !

On peut aussi "commander" un titre ou un genre (aviation, animaux, curiosités, voyages ...)

COMITE DES FETES

Kermesse

Ce dimanche 29 mai, nous étions nombreux à nous retrouver autour du lavoir pour la kermesse annuelle, désormais traditionnelle. En dépit des fêtes des alentours et de la période des communions toutes les familles étaient représentées pour participer aux différents jeux.

Les enveloppes ont toujours beaucoup de succès-plus de sept cent ont été vendues-. Les lots, réunis cette année dans le futur foyer, étaient variés-certains avaient une valeur de plus de cent francs: bulgomme, plusieurs toiles cirées, plats en inox, développements de photos couleur, et de nombreux lots valaient plus de cinquante francs.

<u>Le super lot</u>, nº 560, un magnifique salon de jardin d'une valeur de plus de 1300 F., a été gagné par Madame SAUZET que nous sommes très heureux de féliciter.

Au concours de fléchettes il a fallu départager les ex-aequo et c'est avec plaisir que nous avons remis le 1º lot, une éplucheuse à pommes de terre électrique à Monsieur CODABEY, le 2º lot, une bouteille de whisky à Monsieur RUSSELL de Maule, le 3º lot, un sèche-cheveux électrique à Monsieur Lucien LEGOUX, un sac de pommes de terre à Jean-Claude FIALAIRE et une nappe en papier à Francis CHEVALIER.

Le gros ours en peluche auquel il fallait donner un nom a finalement été gagné par Madame Simone QUINET. ALFRED, le prénom de son père, qu'elle avait choisi, a été tiré au sort.

Pour gagner <u>le petit cochon</u> que vous avez pu remarquer sur la kermesse il fallait donner le nombre de boutons cousus sur la blouse que portait Madame FIALAIRE.C'est Monsieur Bernard DENUIT qui, avec 1201 boutons était le plus proche de la vérité-1206 exactement! Un grand BRAVO au gagnant... et à la courageuse couturière qui a consacré de nombreuses soirées à son patient travail.

Cette année, un stand nouveau conçu par Monsieur Bernard LEJARD, le mille volts attirait les curieux. Il fallait se contrôler et savoir diriger son bras sans trembler. Les coups de klaxon vous rappelaient que vous aviez touché et ... perdu.

Et bien sûr on retrouvait les stands connus mais toujours appréciés du chamboule-tout, du casse-bouteilles, de la pêche à la truite, du lapinodrome, - on s'est arraché les cochons d'inde en particulier-, du billard japonais (une innovation, en plus des ballons que l'on pouvait emporter il y avait cette année un super lot pour celui qui obtenait le maximum de points. C'est Gaëlle FORESTIER qui a gagné l'âne en peluche avec 7200.

La pêche miraculeuse porte bien son nom. Elle est toujours aussi étonnante pour les petits. Parmi les <u>surprises</u> nous avions caché trois tickets - un bon pour le gros lion Titus, un autre pour l'abeille Maya et un troisième pour Wattoe-Wattoo, trois peluches.

Au <u>claque-pétard</u>, un nouveau jeu, il fallait être adroit et rapide. Le premier qui réussissait à faire claquer son pétard au-dessus de la bougie avait gagné.

Le stand des <u>frites</u>, <u>merguez</u>, <u>crêpes</u> et <u>gâteaux</u> a eu beaucoup de succès comme d'habitude. Nous remercions toutes les dames qui ont eu la gentillesse de confectionner les gâteaux que vous avez dégustés.

Inutile de parler de la <u>buvette</u>. C'est le lieu où l'on aime s'arrêter pour discuter et se retrouver.

Il faut remercier tous ceux qui nous ont aidés que ce soit dans le ramassage des lots, dans la confection des surprises, des stands ou des bâches, dans la vente des enveloppes, et ceux qui ont installé, prêté ou tenu des stands dimanche. Mais nous tenons aussi à remercier tous les commerçants du village et des environs et tous les habitants qui continuent à nous donner des lots et à nous aider financièrement. Chaque année un plus grand nembre de personnes se mobilisent et nous en sommes très heureux.

En effet, nous semmes heureux que cette kermesse soit un succès car nous la voulons un lieu de rencontres et d'échanges. C'est pour tous ceux qui travaillent, ou qui ent quitté le village, l'occasion de se revoir, de se mieux connaître. C'est le jour où l'on se retrouve autour du lavoir. Nous essaierens de faire en sorte qu'il y ait d'autres occasions de ce genre.

Un photographe de Maule, à côté de Franprix, La Peloche, a pris de nombreuses photos. Elles seront exposées le lundi de la Fête Foraine et vous pourrez lui commander celles qui vous feront plaisir et qui vous rappelleront cette KERMESSE 83.

FOLIES BERGERE

Le Vendredi 10 Juin, neus sommes cinquante et un à nous rendre aux Folies Bergère. Nous avens remplacé, à l'heure actuelle, sept personnes qui ne peuvent plus y aller par d'autres qui étaient en attente ou qui seuhaitaient participer à cette soirée. Nous espérons que le spectacle sera à la hauteur des espérances.

FETE FORAINE

Le lundi 25 Juillet après-midi, à partir de 16 h, des jeux gratuits seront organisés pour la joie des petits et des grands.

Les spectateurs viennent regarder leurs enfants, leurs amis, s'amuser lers de petits concours dotés de nombreuses récompenses (argent et tickets de manèges). Une pêche d'objets s'adresse aux tout petits et les autres par tranches d'âge sont invités à jouer.

Quant aux adultes, ils sont toujours prêts à participer aux jeux proposés ... et à gagner leur bouteille de vin.

Rendez-vous sur la place verte devant la Mairie à 16 heures.

* * * * * *

LE RAMASSAGE DES ESCARGOTS

Le ramassage des escargots de Bourgogne est interdit sur le <u>territoire national</u>:

- 1/ en tout temps lorsque la coquille a un diamètre inférieur à 3 cm,
- 2/ du 1er Avril au 30 Juin inclus, pour tous les animaux.

Le ramassage des petits gris est interdit en tout temps lorsque leur coquille n'est pas bordée.

JUMEAUVILLE

- La section de gymnastique a continué de fonctionner dans de bonnes conditions avec une ambiance agréable et le plaisir de se retrouver pour une heure, et quelque fois plus, de détente.
- Pour garder notre tradition, l'année 1982 s'est terminée par une soirée dans une crêperie aux ALLUETS. Certains excès de gourmandise furent commis, sachant que nous retrouverions facilement nos tailles de guêpes au cours des séances suivantes.
- Trois personnes, faisant partie de la section, ont fait le PARIS-MANTES. Deux sont arrivées à MANTES avant 8 Heures et ont ainsi rapporté une médaille, nous les félicitons.
- Nous allons clôturer l'année par une sortie en forêt.

NOS PROJETS pour la RENTREE 83/84 :

- Poursuivre et étendre la section " MARCHE ".
- Nous envisageons, vu le succès précédent, de refaire un trimestre " PISCINE ".
- Dans le cadre de la semaine "SPORT POUR TOUS ", nous envisageons de faire une soirée "PORTES OUVERTES ".

Les personnes intéressées par une ou plusieurs de ces activités, peuvent prendre contact à la MAIRIE, ou tous les Lundis de 19 h. 30 à 20 h. 30 pendant la séance de Gymnastique.

SEMAINE " SPORT POUR TOUS "

En harmonie avec l'action nationale menée par le Ministère du temps libre, la municipalité de Jumeauville vous propose de participer à une semaine "Sport pour tous".

L'esprit de cette semaine située du 24 Septembre au 2 Octobre 1983, est une large participation de la population aux diverses activités qui lui sont proposées.

Nous avons établi un canevas de manifestations permettant à toutes les bonnes volontés de prendre part aux activités.

Nous vous proposons:



Monsieur TOULAISPORTS

- un tournoi de Foot-Ball à six équipiers (les équipes composées essentiellement d'habitants du village),
- une journée d'initiation à la gymnastique pour tous,
- une marche: randonnée pédestre dans les limites géographiques du village,
- un tournoi de pétanque,
- un circuit vélo, sur un parcours Jumeauville - Hargeville -Goupillières,
- un tournoi de tennis.

La quantité d'activités proposées est grande, son organisation nécessite la participation de la population. C'est la raison pour laquelle, toutes les bonnes volontés désireuses de participer à cette semaine sont priées de se faire connaître à la Mairie, auprès de la Commission Jeunesse et Sports.



ENFANTS DES ECOLES

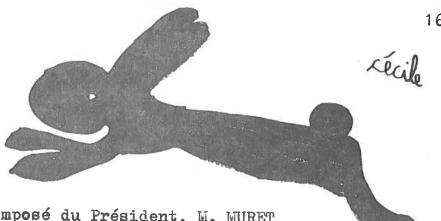
Le VOYAGE SCOLAIRE, offert par la Caisse des Ecoles, aura lieu le : VENDREDI 17 JUIN 1983

- Visite du Château et du Parc de VAUX-LE-VICOMTE,
- Voyage en bateau sur le Loing avec passage d'une écluse,
- La forêt de Fontainebleau.

^{*} Le voyage est GRATUIT pour tous les élèves mais les petits de la section enfantine devront être accompagnés ou confiés à une grande personne.

LA CHASSE

La Scoiété de Chasse compte cette année 82 adhérents soit un peu moins que l'an dernier.



Le bureau est composé du Président, M. MURET Raymond, du trésorier, M. TAILLARD Aurélien, et de six autres membres: MM. COCHIN Julien, DUTERTRE André, DUVAL Marc, PORCHER André et PORCHER Roger.

my my my

Les sociétaires doivent avoir au moins 10 ans de résidence dans la commune et paient 500 fr. Il y a environ une douzaine d'actionnaires qui paient 1.300 fr.

Pour chasser il est obligatoire d'avoir un permis (délivré actuellement après un examen), de fournir une attestation d'assurance et d'être actionnaire ou sociétaire.

Pour la saison 82-83, la chasse a été ouverte du 3 Octobre au 5 Décembre.

La bonne marche des opérations est contrôlée par la société et par le garde-chasse fédéral, M. BALAIRE de SEPTEUIL. La superficie du territoire de chasse est de 650 ha de terres labourables et de 100 ha de bois taillis. La société paye aux propriétaires des terrains une indemnité qui s'élève à 15 h par ha. Par entente communale, il a été constitué une réserve de chasse de 60 ha.

Les lièvres et les perdreaux forment l'essentiel du gibier ainsi que des faisans de repeuplement. La chasse au chevreuil est réglementée par un plan de chasse. Quand une société a l'autorisation de tuer un chevreuil, elle doit acheter une bague (30 F). L'animal, une fois tué, ne peut être transporté que muni de cette bague. Si la bague n'est pas utilisée, elle doit être rendue à la fin de la saison. Si par hasard un second chevreuil est abattu, il doit être remis à une oeuvre sociale ou à un hôpital.

Les conditions de chasse des nuisibles (pigeons, renards), sont variables, le sanglier par exemple ne peut être tué après le 16 Janvier (sauf si une battue est organisée).

La société de chasse achète chaque année un certain nombre d'animaux :

- environ 350 faisans de tir dont les dates sont communiquées aux chasseurs LACHERS de FAISANS = 350 les: 7-14-21-28 Novembre 6-12-19 Décembre

- des animaux de reproduction (dans la proportion d'un mâle pour 2 femelles) une cinquantaine de perdreaux, une dizaine de faisans et une quinzaine de lièvres importés de Pologne et de Hongrie (dont le prix moyen est de 700 Fr).

Tous ces renseignements nous ont été fournis par le Président, Monsieur MURET que nous tenons à remercier.

JUMEAUVILLE: Origine du nom.

Le site de notre village semble avoir été habité depuis une période reculée que l'on peut reporter à la Préhistoire: les haches chelléennes, silex néolithiques, pointes de flèches, grattoirs, retrouvés en maints endroits attestent d'un passé lointain où l'attrait de la vallée boisée, du gibier, vraisemblablement abondant, et des sources maintenaient la présence de l'homme.

Ce n'est qu'à partir du IV ème siècle que l'on trouve des traces écrites: Jumeauville portant alors le nom de FLEMODOVILLA était habitée par quelques colons (1) et leur famille. Le substantif latin "villa" ayant le sens de ferme ou maison de la campagne, on peut en déduire que l'origine primitive du nom est tout simplement celle d'un certain Flémodorus, légionnaire romain, noble gallo-romain ...?

Au XIII ème siècle, le Pouillé (2) de Chartres mentionne le nom de JUMELVILLE (dérivé du vieux français gemel, puis gemeau, ayant pour origine le substantif latin gemellus = jumeau). Il est donc plausible de dire que le château féodal et sa dépendance, édifiés au XI ème siècle, soient à l'origine du nom.

La paroisse comptait alors 90 feux, ce qui, pour l'apoque, était important. Le fief, vassal des seigneurs de Poissy, dépendait du baillage de Mantes, faisait partie du diocèse de Chartres et par voie de conséquence du duché d'Orléans.

Dans l'état actuel de nos recherches, il n'est pas possible de donner, avec précision, la date à laquelle le nom a évolué en JUMEAUVILLE.

Extrait condensé d'une monographie en préparation D. HOCQUET Instituteur

- (1) COLON: métayer dont la position sociale se situait entre le serf et l'homme affranchi.
- (2) POUILLE: registre des biens et bénéfices ecclésiastiques dans une région.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux habitants :

- M. & Mme DEJOUY 90 Grande Rue - M. & Mme GIFFAUD 13 Rue de Pichelou - M. & Mme GODDARD 15 Rue de Pichelou - M. & Mme HAMONIC 1 Rue des Rosiers - M. & Mme LECLERCQ Christophe 17 Rue de Pichelou - M. & Mme PENOT 87 Grande Rue - M. & Mme SANZ VILLAR 3 Rue de l'Eglise - M. & Mme VERZA 18 Rue d'Hargeville

Nous leur souhaitens un bon accueil.

* * * * *

DERNIERE MINUTE

Les bâtiments communaux sont à nouveau dégradés par de jeunes vandales, le lavoir, le hangar des pompes, l'Eglise, en particulier.

Les parents sont financièrement responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants pris sur le fait au lavoir ou qui ont pénétré dans les locaux municipaux fermés.

* * * * *

OBJETS ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des ferrailles et objets encombrants aura lieu le

VENDREDI 24 JUIN 1983

Il est conseillé de sortir les objets la veille au soir.

* * * *

BOITE A IDEES

Si vous avez des suggestions à nous communiquer, remplissez la demi feuille ci-dessous et déposez-la dans la boîte de la Mairie.